



Une 13e rente AVS? Irrresponsable, coûteux et inéquitable

À partir de 2030 déjà, les cotisations des actifs ne suffiront pas pour financer les rentes AVS en cours. Selon le Conseil fédéral, l'octroi généralisé d'une 13^e rente creuserait le trou de l'AVS de 5 milliards de francs par an. La facture salée de ce développement des prestations serait présentée aux actifs et aux consommateurs. En cas de nouvelle hausse de la TVA, ce sont surtout les familles et les familles monoparentales qui en feraient les frais. economiesuisse s'oppose fermement à cette rallonge coûteuse et inéquitable.

Au vu des défis financiers de l'AVS, il est irresponsable de la part des syndicats de réclamer une 13e rente AVS pour tous les retraités. Un tel développement des prestations serait coûteux et antisocial. En effet, avec le départ à la retraite des baby-boomers, le nombre de personnes arrivant à la retraite n'a jamais été aussi élevé. Résultat : le nombre de retraités augmente tandis que le nombre d'actifs qui financent les rentes baisse. Et comme l'espérance de vie s'allonge en Suisse, les personnes perçoivent une rente plus longtemps. L'AVS a donc déjà un pied dans le rouge. Car même avec le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et la hausse de la TVA de 0.4% à partir de l'année prochaine, le financement des rentes en cours n'est assuré que jusqu'en 2030. Ensuite, les déficits se creusent, en particulier en raison 2032, les déficits de l'AVS, y compris les surcoûts provoqués par l'initiative, atteindraient 6,6 milliards de francs par an ! La sécurité des rentes des générations futures est donc en péril. Une injustice pour nos enfants et petits-enfants qui devront passer toujours plus lourdement à la caisse, tout en pouvant vraiment craindre le risque de ne pas bénéficier des

prestations lorsque leur tour viendra.

Hausse des cotisations et relèvement de la TVA: un gros coup dur pour la classe moyenne

L'initiative ne prévoit pas comment la 13e rente serait financée. Pourtant, il est d'ores et déjà clair que ce serait aux actifs et aux consommateurs – c'est-à-dire nous tous – de régler la facture. Dans l'éventualité d'une hausse des cotisations salariales et de la TVA, la classe moyenne et les ménages modestes paieraient un lourd tribut. Cela pèserait particulièrement sur les jeunes familles et les familles monoparentales, qui ont déjà du mal à boucler les fins de mois.

La Confédération devrait soit trouver de nouvelles recettes, soit réduire ses prestations

L'ensemble de la population serait donc appelée à passer à la caisse pour financer cette coûteuse initiative. Mais elle ne serait pas la seule. Car on le sait moins, mais la Confédération finance 20,2% des rentes AVS. À l'heure actuelle, elle verse déjà à l'AVS près de 10 milliards de francs par an. En cas d'acceptation de l'initiative, la Confédération devrait verser chaque année encore un milliard de francs supplémentaires. Elle devrait donc trouver ce montant soit en prélevant de nouvelles taxes, soit en réduisant ses dépenses pour d'autres tâches, par exemple dans les domaines de la formation et de la recherche, de la sécurité ou de l'agriculture.

Un arrosage injustifié

Avec cette initiative, tous les retraités bénéficieraient d'une hausse de leur rente de 8,3%, même ceux qui n'en ont pas réellement besoin. Il est donc particulièrement inacceptable que les ménages modestes soient au final obligés de financer cette 13e rente par le biais d'une hausse de la TVA ou de leurs cotisations salariales. L'initiative n'est donc ni équitable, ni défendable sur le plan social.

Aidez-nous à barrer la route à cette initiative. Vous trouverez des informations sur www.13avs-non.ch et vous pourrez aussi soutenir activement la campagne.